



Assemblée générale

Soixante-dix-huitième session

Première Commission

31^e séance plénière

Judi 6 juin 2024, à 16 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Paulauskas (Lituanie)

La séance est ouverte à 16 h 5.

Point 5 de l'ordre du jour

Élection des bureaux des grandes commissions

Élection du Président et du Bureau de la Première Commission

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément aux articles 99 a) et 103 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, la présente séance a été convoquée pour élire la personne qui assurera la présidence de la Première Commission, et les autres membres du Bureau, pour la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale.

Nous allons commencer par l'élection de la personne qui assurera la présidence de la Première Commission pour la soixante-dix-neuvième session à venir. Les membres se souviendront que, conformément à la résolution 72/313, du 17 septembre 2018, dans laquelle a été définie la répartition des présidences des grandes commissions de la soixante-quatorzième à la quarante-troisième session, la candidature à la présidence de la Première Commission doit être proposée par le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. À cet égard, la candidature de S. E. l'Ambassadrice Maritza Chan Valverde, du Costa Rica, pour le poste de Présidente de la Première Commission à la soixante-dix-neuvième session, a été reçue.

Ma collègue, l'Ambassadrice Chan Valverde, diplomate de carrière, universitaire et militante, a été nommée Représentante permanente du Costa Rica le 15 août 2022, devenant ainsi la première femme costaricienne à occuper cette fonction depuis que son pays a signé la Charte des Nations Unies en 1945. Elle présente 25 années d'expérience professionnelle au plus haut niveau politique et a représenté le Costa Rica auprès des États-Unis et d'organisations multilatérales, tant à Washington qu'à New York. L'Ambassadrice Chan Valverde est une experte en matière de paix et de sécurité internationales et une défenseuse du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Elle a été Vice-Présidente du groupe de travail à composition non limitée sur les munitions classiques, qui a mis au point le nouveau Cadre mondial pour la gestion des munitions classiques tout au long de leur cycle de vie, et a été la négociatrice principale du Costa Rica pour le Traité sur le commerce des armes.

L'Ambassadrice Chan Valverde a été distinguée à deux reprises par le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, pour le rôle de premier plan qu'elle joue pour favoriser le changement et promouvoir la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération. Elle a publié de nombreux articles sur son expérience des négociations dans le domaine du désarmement, de la non-prolifération et de la maîtrise des armements, et a tissé de multiples liens avec des

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).



organisations régionales et internationales, ainsi qu'avec la société civile et le monde universitaire.

L'Ambassadrice Chan Valverde a été désignée pour présider la quatrième Conférence chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illégal des armes légères sous tous ses aspects et, en à la présidence de son comité préparatoire, joue un rôle de premier plan pour en organiser et orienter les consultations.

Puisque le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes n'a pas nommé d'autre candidat, puis-je considérer que, conformément à l'article 103 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale et à la pratique établie, la Première Commission décide de ne pas procéder à un scrutin secret et d'élire par acclamation l'Ambassadrice Maritza Chan Valverde, du Costa Rica, Présidente de la Première Commission pour la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale ?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare donc l'Ambassadrice Maritza Chan Valverde, du Costa Rica, élue par acclamation à la présidence de la Première Commission pour la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale. Au nom de toutes les délégations, je la félicite chaleureusement de son élection. Je suis certain qu'elle pourra compter sur l'appui et la coopération de toutes les délégations dans l'exercice de son mandat à la tête des travaux de la Première Commission à sa soixante-dix-neuvième session.

Je donne maintenant la parole à la Présidente élue de la Première Commission à sa soixante-dix-neuvième session, S. E. l'Ambassadrice Maritza Chan Valverde, du Costa Rica, pour qu'elle fasse une déclaration.

M^{me} Chan Valverde (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Ce sera véritablement un honneur pour moi que de présider la Première Commission à sa soixante-dix-neuvième session. Je vous remercie, ainsi que les membres du Bureau, de vos efforts, Monsieur le Président. Je félicite les Ambassadrices et Représentantes permanentes de la Lettonie et d'El Salvador, qui seront élues tout à l'heure à la présidence des Quatrième et Cinquième Commissions. La parité sera ainsi effectivement instaurée à la tête des six grandes commissions à la prochaine session.

Depuis la création de l'Organisation, la Première Commission n'avait jamais été présidée par une Représentante permanente. Il est très symbolique que ce soit une Costaricienne qui la dirige aujourd'hui, compte tenu

de notre longue tradition encourageant les femmes à être des agents de changement afin de promouvoir la paix et la sécurité internationales.

Je rends hommage à l'Ambassadrice de la Norvège, Mona Juul, qui, en qualité de Représentante permanente adjointe, a présidé la Première Commission en 2006. Cela fait donc 18 ans, et 18 sessions, qu'aucune femme n'avait été à la tête de la Première Commission. Nous demeurons les deux seules femmes, de toute l'histoire, à avoir occupé ce poste. Il faut se poser la question : pourquoi deux femmes seulement ont-elles présidé la Première Commission en près de 80 années, en dépit des compétences, des capacités et de l'expérience que les Ambassadrices et Représentantes permanentes affichent sans conteste ?

Je pense que nous tous, ici présents, nous sommes heurtés à pléthore de faux arguments ; mais nous avons également vu d'incroyables femmes diplomates apporter des contributions constructives à tous les aspects de la paix et de la sécurité internationales.

Le moment est venu de mettre un terme à cette tendance préoccupante et de veiller à ce que davantage de femmes occupent des postes à responsabilité, notamment dans les domaines du désarmement, de la non-prolifération et de la maîtrise des armements. Comme l'a déclaré le Secrétaire général dans la note d'orientation n°9 de Notre Programme commun, nous devons démanteler le patriarcat et les structures de pouvoir oppressives qui font obstacle aux progrès en matière d'égalité des genres ou à la participation pleine, égale et effective des femmes à la vie politique et publique.

Autonomiser les femmes dans ce domaine n'est pas seulement une question d'équité ; c'est indispensable pour promouvoir des perspectives diverses et des solutions innovantes face aux défis de la sécurité mondiale, au moment où nous en avons le plus besoin. Nous encourageons également les membres à consacrer du temps à analyser la composition de leurs délégations durant les récentes sessions. Combien de femmes ont dirigé leur délégation à la Première Commission ? Combien de déclarations ont-elles prononcées ? Dans quelle mesure les femmes ont-elles été des participantes à part entière, sur un pied d'égalité, véritables et efficaces ? L'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement note qu'un tiers seulement des participants dans les domaines du désarmement, de la non-prolifération et de la maîtrise des armements sont des femmes ; un tiers seulement. Cette sous-représentation flagrante est envenimée par le langage hypermasculin utilisé dans les affaires

internationales sur la paix et la sécurité et par le fait que nous avons encore du mal à briser nos chaînes.

Mais le moment est venu. Le moment est venu. Nous devons dépasser les mises à jour cosmétiques des résolutions de la Première Commission. Le moment est venu de nous engager à obtenir et à consacrer les ressources politiques, humaines et financières nécessaires pour garantir une mise en œuvre complète et efficace de nos résolutions, afin qu'elles ne restent pas lettre morte.

Le moment est venu aussi de trouver la voie qui nous mènera à un monde exempt d'armes nucléaires. Le moment est venu de faire cesser le détournement, la prolifération et l'utilisation abusive des armes et des munitions. Le moment est venu d'agir pour réduire le coût humain des armes et changer de paradigme, afin que davantage de femmes puissent occuper des postes de direction et que leurs paroles contribuent à faire prévaloir une nouvelle rhétorique.

Le moment est venu, aussi, de poursuivre l'intégration de la perspective de genre dans les résolutions de la Première Commission et de reconnaître le rôle révolutionnaire joué par les groupes féministes de la société civile dans la promotion des travaux de la Première Commission.

Le moment est venu de se mettre au travail. Notre moment est venu. Le moment est venu de nous retrousser les manches et de nous employer à léguer un héritage de vie, de paix et de sécurité. Le moment est venu d'être plus exigeants envers nous-mêmes et de relever aussi bien notre ambition que nos réalisations, avant et pendant la session de la Première Commission cette année. Avec l'aide de tous et toutes ici, nous ouvrirons la voie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadrice Chan Valverde de sa déclaration.

Nous allons maintenant procéder à l'élection des autres membres du Bureau de la Première Commission pour la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale, en commençant par les Vice-Présidents. J'ai le plaisir de présenter à la Commission les candidatures suivantes.

Le Groupe des États d'Afrique a approuvé la nomination de M. El Hadj Lehib Mohamedou, Deuxième Conseiller à la Mission permanente de la Mauritanie auprès de l'Organisation des Nations Unies ; le Groupe des États d'Asie et du Pacifique a approuvé la nomination de M. Abdulrahman Abdulaziz Al-Thani, Deuxième

Secrétaire à la Mission permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies ; et le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États a approuvé la nomination de M^{me} Vivica Muenkner, Deuxième Secrétaire à la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Compte tenu de l'article 103 du Règlement intérieur et rappelant le paragraphe 16 de la décision 34/401 de l'Assemblée générale, puis-je considérer que la Commission décide de ne pas procéder au scrutin secret et d'élire par acclamation les candidats ?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : En ce qui concerne le poste de Rapporteur, le Groupe des États d'Europe orientale a entériné la nomination de M. Pēteris Filipsons, Deuxième Secrétaire à la Mission permanente de la République de Lettonie. Puis-je considérer que la Commission souhaite élire par acclamation M. Pēteris Filipsons, de la Mission permanente de la République de Lettonie, Rapporteur de la Première Commission pour la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale ?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : On me permettra, au nom de la Commission, de faire part de mes plus chaleureuses félicitations à M. Abdulrahman Abdulaziz Al-Thani, du Qatar, à M. El Hadj Lehib Mohamedou, de la Mauritanie, et à M^{me} Vivica Muenkner, de l'Allemagne, pour leur élection en tant que Vice-Présidents, et à M. Pēteris Filipsons, de la Lettonie, pour son élection en tant que Rapporteur de la Première Commission.

Enfin, je tiens, au nom de toutes les délégations, à remercier les membres du Bureau de la présente session de la Commission – les Vice-Présidents, M. Matías Andrés Eustathiou de los Santos, de l'Uruguay, M. Yaseen Lagardien, de l'Afrique du Sud, et M^{me} Christine Nam, de la Nouvelle-Zélande ; et le Rapporteur, M. Heidar Ali Balouji, de la République islamique d'Iran – pour leur exceptionnelle contribution au succès des travaux de la Commission.

Je saisis également cette occasion pour remercier chaleureusement, une nouvelle fois, toutes les délégations de leur appui et de leur coopération tout au long de mon mandat de Président de la Première Commission à la soixante-dix-huitième session.

La séance est levée à 16 h 25.